



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE GYMNASTIQUE

SECRÉTARIAT 3, route d'Arlon | L-8009 Strassen | T. +352 48 59 99 | F. +352 49 39 74 | secretariat@flgym.lu | www.flgym.lu

Sous le Haut Patronage de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg ASBL fondée le 09.07.1899 – Affiliée à : FIG, UEG, COSL

Inscrire des gymnastes aux tests d'admission pour le cadre national ou le cadre jeunes !

Qu'est-ce que cela signifie ?

L'organisation de cadres nationaux est un défi majeur pour une fédération, car elle est exposée au jugement de nombreux interlocuteurs, notamment les gymnastes, leurs parents et leurs clubs, mais également les autorités nationales qui y investissent des sommes considérables et observent donc de très près l'utilisation qui est faite de cet argent ainsi que le respect des règles de gestion.

L'admission dans un cadre national ou un cadre jeune n'est donc pas seulement une distinction pour une gymnaste et/ou un club méritants, mais implique également l'acceptation de certaines contraintes sur lesquelles on n'a pas d'influence directe.

L'admission dans un cadre national ...

... est, en règle générale, logique après avoir fait ses preuves au niveau d'un cadre jeunes et ceci ne sera donc pas approfondi dans le présent document. Ce qu'il faut toutefois retenir comme règle incontournable, c'est que les gymnastes du cadre national doivent obligatoirement se soumettre à l'autorité de la fédération pour toutes les questions relatives à leur programme sportif. Ils devront également acquérir la nationalité luxembourgeoise.

L'admission dans un cadre jeunes ...

... signifie que les gymnastes qui se présentent aux tests d'admission souhaitent évoluer de façon à pouvoir intégrer un cadre national et sont prêts à se soumettre aux règles de la fédération pour y arriver.

Les clubs d'origine inscrivent leurs gymnastes aux tests d'admission, ils ont donc la responsabilité

- a) de préparer les gymnastes du point de vue physique et mental
- b) d'expliquer préalablement aux parents ce que signifie « être membre d'un cadre jeunes »

Les clubs doivent se familiariser avec le principe

- a) de céder à la fédération leur propre autorité par rapport au programme gymniqque des gymnastes
- b) de se soumettre à la décision de l'entraîneur national quant aux exceptions demandées par rapport au programme gymniqque

Les parents qui acceptent l'admission au cadre jeunes doivent être conscients que

- a) la fréquence des entraînements sera élevée et augmentera avec l'évolution de leur enfant
- b) ils auront la responsabilité de trouver les moyens pour concilier la pratique de la gymnastique avec les obligations scolaires et les engagements personnels
- c) la présence dans un cadre national sera toujours directement liée à l'obligation de progresser



LES PARTENAIRES DE LA FLGYM

Tageblatt

voyage
emile weber

revue

Sportlycée



FLGYM'S PARTNERS IN TEAMGYM



GymnasticAcademy.org



Les principales règles

à respecter sont ancrées dans une convention et des brochures annexes à signer par les gymnastes, respectivement leurs parents, leurs clubs et par la fédération.

Les textes afférents peuvent être consultés en ligne sur le site de la FLGym à l'adresse :
<https://www.flgym.lu/categorie-documents/reglements-et-cahiers-des-charges/> :

- [Lien vers la Convention pour cadres nationaux et jeunes](#)
- [Lien vers la Brochure annexe pour cadres jeunes](#)
- [Lien vers la Brochure annexe pour cadres nationaux](#)

La pratique a montré que les gymnastes font énormément de sacrifices personnels pour leur sport préféré et il est donc important que les adultes qui les entourent développent une communication franche et continue dans l'intérêt du bien-être des enfants.

Si les enfants doivent travailler leur talent en permanence, les adultes doivent, en contrepartie, travailler leurs compétences communicatives.